



Communiqué de presse du 28 juillet 2010

Belgacom baisse ses tarifs pour les appels vers les numéros mobiles

Le 1^{er} août, Belgacom baissera ses tarifs pour les appels de lignes fixes vers des numéros mobiles, du fait de la baisse des tarifs de terminaison mobile imposée par la décision de l'IBPT du 29 juin 2010. Ces tarifs diffèrent toujours en Belgique : pour l'acheminement des communications sur leur réseau, Mobistar et Base facturent plus à Proximus que le contraire. Si les tarifs continuent à baisser, cette asymétrie disparaîtra, comme le demande d'ailleurs la Commission européenne.

À partir du 1^{er} octobre, les clients disposant d'"Happy Time" paieront un montant fixe par appel vers un numéro mobile. Par conséquent, ils pourront désormais aussi appeler des numéros mobiles, sans se soucier de la durée de leur appel.

La différence entre les appels de fixe à fixe et de fixe à mobile ne cesse de s'estomper, du fait également de la convergence.

Tarif Belgacom Classic (tarif actuel entre parenthèses)

Le 1^{er} août, Belgacom baissera ses tarifs pour les appels de lignes fixes vers des numéros mobiles. Les baisses de prix vont jusqu'à 41 %. Il est de ce fait plus intéressant d'appeler avec Belgacom qu'avec ses concurrents.

En heures creuses

- Vers un numéro Proximus : **8,02** eurocents/minute (au lieu de 10,5 eurocents/minute), soit **une baisse de 24 %**
- Vers un numéro Mobistar : **8,54** eurocents/minute (au lieu de 12,71 eurocents/minute), soit **une baisse de 33 %**
- Vers un numéro Base : **8,78** eurocents/minute (au lieu de 15,11 eurocents/minute), soit **une baisse de 41 %**

En heures de pointe

- Vers un numéro Proximus : **12,82** eurocents/minute (au lieu de 15,80 eurocents/min), soit **une baisse de 19 %**
- Vers un numéro Mobistar : **13,34** eurocents/minute (au lieu de 18,00 eurocents/min), soit **une baisse de 26 %**
- Vers un numéro Base : **13,58** eurocents/minute (au lieu de 20,41 eurocents/min), soit **une baisse de 33 %**

Les tarifs en heures de pointe s'appliquent du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.

Les tarifs en heures creuses s'appliquent du lundi au vendredi de 19 h à 8 h et pendant les week-ends et jours fériés.

Le coût de connexion par appel reste inchangé, à **8,02** eurocents par appel.

Cette baisse tarifaire permettra aux clients de réaliser une économie supplémentaire d'environ 85 eurocents sur leur facture.

Comparé à il y a trois ans, un appel "Classic" de 3 minutes vers un numéro mobile coûte en moyenne 0,25 euro de moins par appel, soit une baisse de 40 %.

De même, les **plans tarifaires professionnels** sont adaptés à la baisse des tarifs de terminaison mobile et sont disponibles sur www.belgacom.be.

Pour les clients "Happy Time" : 36 eurocents par appel vers un numéro mobile (à partir du 1^{er} octobre)

Les clients Belgacom ayant opté pour le plan tarifaire "**Happy Time**" appellent **gratuitement** tous les numéros fixes pendant les heures creuses (entre 17 h et 8 h ainsi que les week-ends et les jours fériés).

À partir du 1^{er} octobre, ils paieront un montant fixe **de 0,36 euro par appel** pour leurs appels vers des numéros mobiles, quelle que soit la durée, au lieu du tarif classique par minute.

Ce tarif est valable toute la journée, tant en heures creuses que pleines, avec un maximum de 60 minutes par appel.

Ensuite, le tarif classique par seconde s'applique.

Un client qui n'accepterait pas les adaptations tarifaires peut résilier son abonnement (par courrier recommandé) sans indemnité jusqu'au dernier jour du mois suivant la réception de la première facture établie avec les nouveaux tarifs.

Pour ceux qui ont des doutes ou souhaitent un conseil

Le client peut contacter à tout moment le service à la clientèle et consulter le site www.belgacom.be pour obtenir une *analyse de sa facture et un conseil concernant le plan tarifaire le plus adapté*.

Le client peut bien entendu consulter aussi les sites web proposés par les pouvoirs publics : www.meilleurtarif.be et www.barometretelecom.be.

La liste complète des tarifs Belgacom (avant et après les adaptations tarifaires) peut être consultée à l'adresse <http://www.belgacom.be/tarifs>.

Tous les tarifs s'entendent T.V.A. comprise.

Pour de plus amples informations (pour les journalistes), contactez le service de presse de Belgacom :

Jan Margot : +32 2 202 85 01 ou +32 475 58 50 37
Frédérique Verbiest : +32 2 202 99 26 ou +32 476 60 60 10
Haroun Fenaux : +32 2 202 48 67 ou +32 476 60 03 33
Florence Coppenolle : +32 2 202 40 23 ou +32 476 83 89 15

Plus d'infos : www.belgacom.com (+ <http://bgpa-fr.skynetblogs.be> et http://twitter.com/belgacom_press)